

AIDE-MÉMOIRE



PRODUITS D'ENTRETIENT MÉCHANIQUES SOGHU	PEINTURE ÉCO-PEINTURE Societé québlocale de gration écologique de la panture	PILES appel(a) recycler Sonne la charge pour le recyclage.	ÉLECTRONIQUES ARPE	RÉCUPÉRATION CO	DÉCHETS MÉNAGERS	PROGRAMME
Huiles d'entretien mécanique, glycol, aérosol de nettoyant à freins et lubrifiants, contenants d'huile et glycol et filtres à l'huile.	Peintures résidentielles, peintures en aérosol, teintures intérieures et extérieures liquides, protecteurs et vernis, contenants et aérosols de peinture vides.	Nickel-cadmium, lithium, nickel- métal-hybride, petite pile de plomb, nickel-zinc, alcaline (AA, AAA, 6V, 9V, C, D, pile bouton <5kg. ***veuillez envelopper les piles aux lithium individuellement.	Ordinateurs, périphériques, écrans, téléphones, cellulaires, imprimantes, systèmes de son, caméras, ensembles de cinéma maison, consoles de jeu.	Contenants, emballages et imprimés.	Déchets provenant de la consommation quotidienne, y compris matelas et meubles.	ACCEPTÉ
Autres aérosols, bonbonnes de propane, huile de cuisson, essence, diesel, liquide lave-glace, autres matériaux souillés.	Peintures industrielles, automobiles, à usage spécialisé (époxy), peintures artistiques, antisalissures, décapants, solvants et diluants, coulis, adhésifs et colles, produits pour toiture et fondation, bouche-fissures, contenants sans étiquette, peintures dans contenants en verre ou transférées.	Pile pesant plus de 5 kg, batterie à électrolyte liquide type bateau ou voiture, pile lithium rechargeable plus de 300 heures watt, pile lithium primaire avec plus de 25 g de lithium.	Petits électroménagers, jouets, micro-ondes, cafetières, grilles-pains.	Styromousse, aérosols, piles, seringue, boyau d'arrosage, jouets, casserole, chaise de jardin.	Déchets de constructions, déchets commerciaux, déchets dangereux, déchets biomédicaux, produits toxiques, résidus de jardin, cendres, pneus etc.	REFUSÉ

Plusieurs centre de transfert de la MRC de Pontiac acceptent également les matières compostables,

les lampes fluorescentes, les pneus sans jantes et les gros électroménagers. Vérifiez avec votre municipalité ou téléchargez l'appli "Ça va où?" pour plus d'infos!